



**LE DOSSIER DU PATIENT  
EN PEDICURIE-PODOLOGIE**

**MAI 2001**

**Service des recommandations et références professionnelles**

Les recommandations pour la pratique clinique sur le thème « Dossier du patient en pédicurie-podologie » ont été élaborées par l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé à la demande de l'Association Nationale pour la Recherche et l'Évaluation en Podologie.

La méthode de travail utilisées a été celle décrite dans le guide « Recommandations pour la pratique clinique – Bases méthodologiques pour leur réalisation en France – 1999 » publié par l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé.

L'ensemble du travail a été coordonné par M. Pierre TRUDELLE, chef de projet, sous la responsabilité de M. le Dr Patrice DOSQUET, responsable du service recommandations et références professionnelles.

La recherche documentaire a été effectuée par Mme Emmanuelle BLONDET, sous la responsabilité de Mme Rabia BAZI, responsable du service documentation, avec l'aide de Mme Nathalie HASLIN.

Le secrétariat a été réalisé par Mlle Isabelle LE PUIL.

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé tient à remercier les membres du groupe de travail, les membres du groupe de lecture et les membres du Conseil scientifique qui ont participé à la réalisation de ce travail.

---

## GROUPE DE TRAVAIL

---

Pr Christian ROQUES, médecine physique et réadaptation, PARIS, Président du groupe de travail  
M. Daniel VENNIN, podologue, LILLE, Chargé de projet  
M. Pierre TRUELLE, ANAES, PARIS, Responsable de projet

Mme Brigitte AUMONT, podologue, TOULOUSE  
Pr Gérard CATHELIN, endocrinologue, PARIS  
M. Frédéric FRÉROT, podologue, NICE  
Dr Alain GENTIL, médecin podologue, PARIS  
Dr Bernard LACROIX, médecine physique et réadaptation, SAINT-GENIS-LAVAL  
Dr Thibaut LEEMRIJSE, chirurgien orthopédique, PARIS

M. Pierre NIEMCZYNSKI, podologue, AURILLAC  
M. Dominique PERREIN, kinésithérapeute, PARIS  
Dr Hélène RAGON, rhumatologue, CHAMBÉRY  
M. Philippe SAILLANT, podologue, NANTES  
M. Bruno SALOMON, podologue, NIORT  
M. Philippe VILLENEUVE, podologue, PARIS

---

## GROUPE DE LECTURE

---

Mme Véronique ALEXANDRE-GUILLOT, podologue, BAYEUX  
Dr Sylvie AULANIER, médecin généraliste, LE HAVRE  
Mme Marie-Claude AUTRUSSON, podologue, PARIS  
M. Thierry BECHENNEC, podologue, OINVILLE-SUR-MONTCIENT  
Mme Hélène BLANCART, podologue, PÉZENAS  
Dr Bruno BLED rhumatologue, SAINT-BRIEUC  
Mme Fanny BUREAU, podologue, VANNES  
Dr Jean-Luc DESTON, médecin généraliste, ROUBAIX  
Dr Jean-Claude DJIAN, médecin podologue, CHAMBÉRY  
M. Jérôme DOUY, infirmier, VILLIERS-SAINT-DENIS  
Mme Bénédicte FORESTIER, podologue, ORLÉANS  
Dr Romain FORESTIER, rhumatologue, AIX-LES-BAINS  
Dr Jean-Michel FUSTER, rhumatologue, PARIS  
Mme Maïté GENET, infirmière, PARIS  
Pr André GRIMALDI, endocrinologue, PARIS  
Mme Françoise GRONDIN, infirmière, PARIS  
Dr Serge GUILHEN, médecin généraliste, BRON  
M. Dominique GUILLON, podologue, POITIERS  
Dr Alain HÉRARD, médecin généraliste, urgentiste, NARBONNE  
M. Claude HUERTAS, podologue, TOULOUSE  
M. Marc JANIN, podologue, POITIERS  
Pr Olivier JARDE, chirurgien orthopédique, AMIENS  
Mme Cathy JOURNOT, podologue, RAMONVILLE

Dr Jean-Luc LANNAUD, médecin généraliste, ÉPANNES  
M. Didier LE PATEZOUR, podologue, GRENOBLE  
Dr Claudie LOCQUET, médecin généraliste, PLOURIVO  
M. Thierry MERCIER, podologue, MEULAN  
Mme Jocelyne MIRON-DION, podologue, LAVAL  
Pr Jean-Louis MOULIN, médecin généraliste, SAINT-JUNIEN  
Dr Jean-Michel ORIOL, médecin généraliste, SEPTÈMES  
Dr Jean-Claude PERIÉ, médecine physique et réadaptation, ARLES  
Dr Patrick POCHET, médecin généraliste, CLERMONT-FERRAND  
M. Ivan RANSON, podologue, AIX-EN-PROVENCE  
M. Jean-François TARALL, podologue, LES MUREAUX  
Dr Jean-Bernard THIEUBAUT, médecin podologue, SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY  
M. Fabien VIARD, podologue, RAMBERVILLERS  
M. Pascal VILPERT, podologue, ORSAY

## TEXTE DES RECOMMANDATIONS

Le groupe de travail a élaboré le référentiel du dossier en s'appuyant sur des paramètres jugés préférables ou indispensables. La notion d'information indispensable représente l'information minimale que doit contenir le dossier du patient. La notion d'information préférable représente les informations complémentaires qui donnent au document une qualité plus importante. Le choix de ces niveaux d'informations différents permet d'adapter le dossier aux types d'activités du praticien (activités de soins ou d'orthèses) et de donner une plus grande flexibilité à la rédaction du dossier.

Il est recommandé d'instaurer pour chaque patient un dossier et de le tenir à jour (accord professionnel).

Il convient de respecter les règles suivantes (accord professionnel) :

- la personne qui remplit le dossier doit être identifiée ;
- le dossier est structuré et simple d'utilisation ;
- il utilise un langage précis (glossaire), clair, un vocabulaire accessible à tous ;
- il contient des informations spécifiques à la pratique podologique (soins, orthèses) ;
- la gestion du dossier respecte la confidentialité des données concernant le patient.

Le dossier du patient contient différentes rubriques. Elles sont organisées en plusieurs parties en fonction des informations à reporter. Le dossier papier ou informatique peut suivre la même structure.

Le dossier du patient en pédicurie-podologie contient les données suivantes (accord professionnel) :

<b>Renseignements socio-administratifs</b>	
Nom	<b>Indispensable</b>
Prénom	<b>Indispensable</b>
Sexe	<b>Indispensable</b>
Date de naissance	<b>Indispensable</b>
Adresse	<b>Indispensable</b>
Numéro de Sécurité sociale (en cas de remboursement)	<b>Indispensable</b>
Téléphone professionnel et privé	<b>Préféré</b>
Pointure si orthèse	<b>Indispensable</b>
Profession	<b>Indispensable</b>
Activités et sports pratiqués	<b>Préféré</b>
Conditions de vie, habitat	<b>Préféré</b>
Personne référente du patient (père, mère, tuteur, etc.) Si mineur ou personne en incapacité juridique	<b>Préféré</b>
Date de création du dossier	<b>Indispensable</b>
Dates de consultation	<b>Indispensable</b>
Autres intervenants (références des autres professionnels de santé intervenant dans la prise en charge du patient)	<b>Préféré</b>

<b>Renseignements médico-chirurgicaux</b>	
Taille-poids	<b>Préférable</b>
Habitudes de chaussage	<b>Indispensable</b>
Motifs de la consultation	<b>Indispensable</b>
Évaluation de la restriction fonctionnelle	<b>Préférable</b>
Sièges de la douleur	<b>Indispensable</b>
Évaluation de la douleur par des outils de mesure fiables	<b>Indispensable</b>
Histoire de la maladie (ancienneté et cause des troubles)	<b>Préférable</b>
Prescription médicale (s'il y en a une)	<b>Préférable</b>
Traitements précédents et en cours	<b>Préférable</b>
Contre-indications et précautions au cours du traitement podologique	<b>Indispensable</b>
Environnement humain et géographique (dépendance, éloignement)	<b>Préférable</b>

<b>Renseignements podologiques</b>	
<b>Examen par le pédicure-podologue</b> (contenant les fiches de bilans réactualisées et identifiées)	<b>Indispensable</b>
<b>Diagnostic par le pédicure-podologue</b>	<b>Indispensable</b>
<b>Objectifs de la prise en charge podologique</b> (comprenant notamment les objectifs de traitement et les priorités, les délais prévus pour atteindre les objectifs fixés)	<b>Indispensable</b>
<b>Traitement podologique</b>	<b>Indispensable</b>
Stratégie thérapeutique, préventive et éducative	<b>Indispensable</b>
Techniques employées, mesures objectives utilisées	<b>Indispensable</b>
Tenue d'un séancier pour le suivi thérapeutique	<b>Indispensable</b>
Adéquation entre projet thérapeutique et les attentes du patient	<b>Préférable</b>
<b>Résultat du traitement-évaluation</b>	<b>Indispensable</b>
<b>Compte rendu de traitement en fonction de certaines situations</b>	<b>Indispensable</b>

Une proposition d'organisation de ces informations sur un support papier différent est à envisager en fonction de la réalisation de soins pédicureux ou de la réalisation d'orthèses.

Le groupe de travail propose d'effectuer des actions futures à l'issue de ce travail.

Ces actions concernent :

- la réalisation d'enquêtes de pratique pour étudier la mise en place de ces recommandations et leur impact dans la pratique quotidienne ;
- la surveillance des dossiers : données statistiques, organisation d'une collecte des données au niveau des professionnels ;
- la constitution d'un glossaire professionnel ;
- les outils de mesure : la mise en place d'études d'évaluation des outils de mesure dans le domaine podologique ;
- le dossier du patient est un élément du plateau technique du pédicure-podologue : une réflexion sur la mise en place des standards de bonnes pratiques professionnelles est à développer ;
- la mise en place :
  - d'un dossier informatique,
  - de réseaux professionnels (podologie du sport, diabète, etc.).